



Accueil / Vie pratique / Enfance et scolarité / Restauration scolaire

RESTAURATION SCOLAIRE

Le service de restauration scolaire accueille les élèves de **l'école Jean-Pierre Meslé** les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 11h40 à 13h20. Les repas sont pris sur place sous la surveillance du personnel communal et des animateurs intervenant pendant la pause méridienne. Le service est accessible sur inscription préalable, dans la limite des places disponibles.

Les inscriptions pour l'année scolaire 2026-2027 sont ouvertes.

Le dossier complet doit être déposé en mairie avant le **10 juillet 2026**.

PIÈCES À FOURNIR

Pour toute inscription, les familles doivent fournir :

- La fiche d'inscription complétée et signée ;
- La fiche sanitaire complétée et signée ;
- Un justificatif de travail ;
- Une attestation d'assurance responsabilité civile ;
- Le coupon d'acceptation du règlement signé.

TARIFS 2026-2027

- Repas : **4,30 €**
- Accueil des enfants bénéficiant d'un PAI avec panier-repas fourni par les parents : **1,80 €**
- Frais d'inscription : **10 €** par an
- Repas pris sans réservation : **8,60 €**



DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- [Dossier d'inscription et règlement de la restauration scolaire 2026-2027](#)
- [Menus de la cantine du 4 mai au 3 juillet 2026](#)
- [Accéder à Mon Espace Famille](#) (réservations occasionnelles et paiement en ligne).

NOUS CONTACTER

Une question sur la restauration scolaire, les inscriptions ou la facturation ? Rendez-vous sur notre [page de contact](#) pour joindre les services de la mairie.

MAIRIE DE CHAMIGNY

33 rue Roubineau
77260 CHAMIGNY

01 60 22 05 46

Nous contacter



Copyright 2026 Mairie de Chamigny